

ESSAI ET DOCUMENT*

Vie commune : aspects internationaux des fédéralismes

Will KYMLICKA et Jean-Robert RAVIOT**

Les Canadiens croient souvent qu'ils sont des exceptions ou les seuls à se préoccuper de réforme constitutionnelle et de « renouvellement de la fédération ». En réalité, cependant, leur situation n'est pas si exceptionnelle que cela. De nombreuses fédérations multiethniques sont confrontées aux mêmes défis fondamentaux qui consistent à promouvoir les intérêts et les institutions qu'elles ont en commun tout en tenant compte des différences. Il y a de nombreuses leçons à tirer de la façon avec laquelle d'autres fédérations ont été confrontées (avec succès ou non) à ce dilemme fondamental. Même si les leçons d'autres pays ne peuvent évidemment pas s'appliquer telles quelles à la situation canadienne, réfléchir sur l'expérience internationale de la fédération peut replacer le débat canadien en perspective. Plus fondamentalement, au Canada du moins, il s'est opéré récemment une prise de conscience de la nécessité de réorienter le débat pour qu'il ne porte plus exclusivement sur les aspects juridiques ou constitutionnels des structures fédérales mais s'attache davantage aux aspects sociologiques que sont l'identité, la loyauté, l'appartenance et la cohabitation dans des États fédéraux. À cet égard, l'expérience d'autres sociétés fédérales est particulièrement enrichissante. C'est le propos de cet essai.

En conséquence, nous nous attacherons moins ici aux menues particularités juridiques de certains régimes fédéraux qu'à celle de « l'expérience vécue » du fédéralisme. Ainsi, quels types d'identités et de loyautés civiques sont-ils favorisés (ou compromis) par le fédéralisme ? Quelles formes de

* Sur le mode de l'essai, ce texte constitue une synthèse établie à partir des communications et des débats intervenus lors d'une Conférence qui eut lieu du 30 septembre au 2 octobre 1996, à Québec et Vancouver, sur le thème « Identités - Participation - Vie commune dans les États fédéraux ». Cette conférence, organisée conjointement par les universités Laval et de Colombie-Britannique, a été co-parrainée par le Secrétariat de la Planification du ministère des Affaires étrangères et le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère.

** Respectivement professeur au Département de philosophie de l'Université d'Ottawa, Canada et professeur à l'Institut d'études politiques, Paris.